

Nombre de conseillers en exercice..... 29
Nombre de conseillers présents 22
Nombre de votants..... 29

Délibération n° 2026-43

Nomenclature : 5 - institution et vie politique

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin, à dix-neuf heures et zéro minute, le conseil municipal de la commune de MARSANNAY-LA-CÔTE, légalement convoqué par Mme Catherine PAGEAUX, Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie.

Date de la convocation : le 29 mai 2026

Étaient présents :

- Mme Catherine PAGEAUX, Maire ;
- Mmes Isabelle ALIBERT-COLLOTTE, Sylvie BOUYSSOU, Catherine CAZIN, Claire CONTI, Véronique LE GRAND, Khadija MARZAQ, Céline POILLOT, Morgane TISSIER, Nicole VERPEAUX, Anne ZANA ;
- MM. David COLIN, Sébastien COUETTE, Emmanuel DUFOUR, Joseph ESCOTO, Alexandre HOCQUEL, Gaëtan LHOMME, Maxime MOULAZADEH, Paul PICARD, Hervé ROBERT, Florent ROYER, Jean-Paul TRIMOULINARD.

Étaient absents et excusés :

- Mmes Corinne BUGAUT-MITTOU, Caroline CARLIER, Irene FERRANTE, Émilie HAYMÉ ;
- MM. Laurent FEBVAY, Éric GUYARD, Jean-Michel VERPILLOT.

Pouvoirs :

- Mme Corinne BUGAUT-MITTOU à M. David COLIN ;
- Mme Caroline CARLIER à Mme Morgane TISSIER ;
- M. Laurent FEBVAY à M. Joseph ESCOTO ;
- Mme Irene FERRANTE à M. Alexandre HOCQUEL ;
- M. Éric GUYARD à M. Emmanuel DUFOUR ;
- Mme Émilie HAYMÉ à Mme Véronique LE GRAND ;
- M. Jean-Michel VERPILLOT à Mme Catherine PAGEAUX.

La séance ouverte, Mme Véronique LE GRAND a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX
ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS**

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L.2121-15 à L.2121-18, L.2121-26 et L.2122-17 ;

Vu le Code électoral et notamment les articles L.280 à L.293 et R.130-1 à R.148 ;

Vu la loi n° 2013-702 du 2 août 2013 relative à l'élection des sénateurs ;

Vu le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 susvisée ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Accusé de réception en préfecture
021-212103907-20260609-2026-43DELIB-DE
Date de dépôt en préfecture : 05/06/2026

Vu l'arrêté préfectoral n° 878 du 20 mai 2026 fixant le nombre de délégués titulaires, de délégués supplémentaires et de suppléants à élire et le mode de scrutin applicable pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026 ;

Considérant qu'il y a lieu de désigner 15 délégués et 5 suppléants au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel ;

Considérant, au 05 juin 2026, que deux listes ont été déposées :

- « Marsannay partageons l'avenir, protégeons sa qualité de vie »
- « Marsannay, une histoire d'avenir »

À l'appel de leur nom, chaque conseiller a déposé son enveloppe dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	29
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau.....	0
- Nombre de suffrages exprimés.....	29

Les suffrages se décomposent comme suit :

- 24 voix pour la liste « Marsannay partageons l'avenir, protégeons sa qualité de vie » ;
- 5 voix pour la liste « Marsannay, une histoire d'avenir ».

En conséquence :

- La liste « Marsannay partageons l'avenir, protégeons sa qualité de vie » a remporté 13 délégués titulaires et 4 délégués suppléants ;
- La liste « Marsannay, une histoire d'avenir » a obtenu 2 délégués titulaires et 1 déléguée suppléante.

Le conseil municipal décide de :

⇒ **désigner les délégués suivants :**

1. Catherine PAGEAUX,
2. Maxime MOULAZADEH,
3. Véronique LE GRAND,
4. Emmanuel DUFOUR,
5. Khadija MARZAQ,
6. Florent ROYER,
7. Sylvie BOUYSSOU,
8. Gaëtan LHOMME,
9. Anne ZANA,
10. Joseph ESCOTO,
11. Émilie HAYMÉ,
12. Sébastien COUETTE,
13. Claire CONTI,
14. Morgane TISSIER,
15. Paul PICARD.

⇒ **désigner les délégués suppléants suivants :**

1. Hervé ROBERT,
2. Nicole VERPEAUX,
3. Éric GUYARD,
4. Céline POILLOT,
5. Irene FERRANTE.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre,
À Marsannay-la-Côte, le 08 juin 2026

La Maire,

Catherine PAGEAUX



Accusé de réception en préfecture
021-212163907-20260608-2026-43DELIB-DE
Date de réception en préfecture : 09/06/2026